

Bulletin d'histoire politique

Cardin, Martine, Archivistique: information, organisation, mémoire: l'exemple du mouvement coopératif Desjardins 1900-1990, Sillery, Septentrion, 1995, 454 p.

Johanne Bourret



Volume 4, numéro 4, été 1996

Histoires du monde : Allemagne, Japon, Italie, États-Unis, France

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063573ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063573ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
Septentrion

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bourret, J. (1996). Compte rendu de [Cardin, Martine, Archivistique: information, organisation, mémoire: l'exemple du mouvement coopératif Desjardins 1900-1990, Sillery, Septentrion, 1995, 454 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 4(4), 77-78. <https://doi.org/10.7202/1063573ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1996

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

**Cardin, Martine, ARCHIVISTIQUE: INFORMATION,
ORGANISATION, MÉMOIRE: L'EXEMPLE DU
MOUVEMENT COOPÉRATIF DES JARDINS 1900-1990,
Sillery, Septentrion, 1995, 454 p.**

L'auteure, Martine Cardin, est professeure d'archivistique au Département d'histoire de l'Université Laval. Elle nous livre le résultat de la thèse de doctorat qu'elle présentait en 1992. Constatant que «pour se tailler une place de qualité dans les organisations, l'archivistique doit... développer ses technologies sur des bases théoriques solides» (p. 8), elle nous propose de cerner les fondements théoriques et pratiques de cette discipline.

Après avoir situé l'archivistique au carrefour des sciences de l'information, de l'organisation et de la mémoire, elle nous démontre que l'objectif des archives a toujours été la constitution d'une mémoire organique et consignée ayant pour but l'affirmation de l'identité organisationnelle dans toutes ses facettes. Pour cela, elle a développé une approche mémorielle qui s'exprime dans le polysystème MOI (mémoire, organisation, information) qui se divise en plusieurs systèmes représentant les réalités symbolique, matérielle et fonctionnelle du processus documentaire. Ces systèmes sous-tendent la personnalité, la personne et le personnage de l'organisation. Le fonds d'archives est produit par ce polysystème et le reflète. Dans ce contexte, les archives sont influencées par les systèmes information et organisation et représentent la mémoire de l'institution. La mémoire possède trois dimensions qui interagissent entre elles. Elle est essentielle, historique et administrative selon les besoins de l'organisation et à mesure que celle-ci évolue en accord avec le milieu où elle exerce ses activités.

La mémoire essentielle est celle qui permet une représentation de l'organisation qui s'inscrit dans le présent. Elle est la première à prendre naissance dans une organisation, car elle lui donne les moyens nécessaires à la justification de ses actions. La mémoire historique provient de l'aménagement du souvenir de l'institution et permet son développement en accord avec ses objectifs et sa mission. Cette mémoire apparaît de façon concrète lorsque l'organisation sent le besoin de retrouver ses sources et son mythe fondateur. Enfin, la mémoire administrative est celle qui soutient l'appareil bureaucratique et permet d'assembler de façon cohérente les données recueillies par l'organisation. Elle devient de plus en plus importante lorsque l'institution se bureaucratise. Chaque dimension de la mémoire peut être active, semi-active ou inactive.

L'observation de la constitution, que fait ensuite Martine Cardin, de la mémoire organique et consignée du Mouvement coopératif Desjardins rend possible la vérification du modèle théorique développé dans la première partie. L'exemple de cette organisation constitue un cas remarquable qui permet l'analyse du processus documentaire. Il nous donne l'occasion de comprendre dans quelle mesure le fonds d'archives du Mouvement Desjardins est en étroite relation avec l'évolution de ses systèmes informationnel et organisationnel.

L'ouvrage de Martine Cardin propose donc un modèle théorique permettant de comprendre la constitution du fonds d'archives d'une organisation. Il démontre l'importance pour les archivistes de bien connaître le contexte entourant la constitution du fonds d'archives afin de permettre une gestion documentaire adaptée à l'organisation. Il remet en question la division de l'archivistique en deux champs de spécialisation soit les domaines administratif et historique et pose l'idée d'une approche globale reposant sur les facettes essentielle, historique et administrative de la mémoire organique et consignée d'une organisation. Cette approche apparaît adaptée à la réalité archivistique actuelle et suggère des solutions pour résoudre les problèmes rencontrés par les archivistes dans les organisations où ils œuvrent.

Johanne Bourret

Étudiante, maîtrise en archivistique
Université Laval